

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Auxerre, le 4 juin 2012

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE L'YONNE
POLE PILOTAGE ET RESSOURCES

9 Rue Marie NOEL BP 109

89 011 AUXERRE Cedex

Le Président du Comité Hygiène Sécurité et des
Conditions de Travail de l'Yonne

à

Monsieur le Secrétaire Général
du Ministère de l'Economie, des Finances et du
Commerce Extérieur
Direction des Ressources Humaines
Sous Direction des Politiques Sociales et
Conditions de Vie au Travail
Bureau Santé et Sécurité au Travail

Affaire suivie par Geneviève CABÉE-LECORDIER

genevieve.cabee-lecordier@dgfip.finances.gouv.fr

☎ 03 86 72 36 24... ✉ 03 86 72 36 36

Objet : Délégation de crédits

Très sensibilisé aux problématiques de conditions de vie au travail, le CHSCT de l'Yonne a voulu s'inscrire dès 2011 dans une démarche active et volontaire, en organisant des formations à la prévention des risques psycho-sociaux (RPS), proposées aux agents des finances publiques du département. Animées par Mme Nadine SCIACCA, thérapeute cognito-comportementale et coach stratégique, elles se sont déclinées sous trois formes :

- Trois conférences sur la prévention des RPS réunissant tous les agents et chefs de service.
- Cinq stages de deux jours sur la gestion des conflits avec un public d'une cinquantaine d'agents.
- Cinq stages d'un jour sur la gestion du stress avec le même type de public.

Le montant de ces formations s'est élevé à 13 400 €. Ces stages ont été particulièrement appréciés des personnels et ont permis aux agents de pouvoir s'exprimer sur leurs conditions de travail, faire état de leur ressenti et acquérir les clefs d'une meilleure maîtrise de leur quotidien professionnel.

Le compte rendu de ces formations, joint en annexe, démontre l'intérêt certain de cette démarche. Un effort financier important a été consenti par le CHS en 2011 puisque la formation s'est élevée à 18% de son budget annuel.

Cette première étape parfaitement acceptée et appréciée doit être complétée par une formation des chefs de services afin de développer sur le département une attitude positive et harmonieuse sur cette problématique.

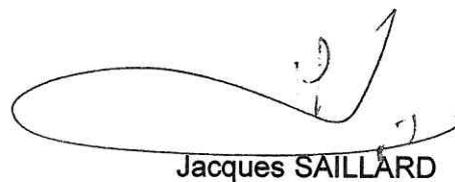
Dans ce contexte, le CHSCT a décidé de poursuivre cette action dans les mêmes conditions et le même intervenant, dont l'approche très professionnelle et la connaissance de notre fonctionnement acquise l'année dernière s'avère un gage de qualité.

Le CHSCT a donc voté en mai 2012 une formation pour les directeurs de pôle et les chefs de service ainsi qu'un atelier d'expression, pour un budget de 14 231 €.



Dans la mesure où le budget du CHSCT est en diminution par rapport à celui de 2011 et doit prendre en charge des factures 2011 pour 4 192 €, qui correspondent à des charges à payer pour 2012 qui obère d'autant les crédits, je souhaiterais bénéficier d'est donc d'un abondement de crédits, au moins partiel, pour permettre à cette instance d'assurer ses missions.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande qui s'inscrit dans une démarche de progrès dans un contexte de plus en plus délicat.



Jacques SAILLARD

Administrateur général des finances publiques